

L'ARMP forme les autorités régionales en régulation des marchés publics



Des autorités contractantes de la région des Plateaux-Est se forment depuis lundi à Atakpamé (158 km de Lomé) sur les techniques d'attribution des marchés publics. Organisée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics, cette formation permettra aux agents de l'administration publique impliqués dans la gestion des marchés publics d'avoir une meilleure compréhension du processus de gestion du système des marchés publics au Togo.

La formation vise à fournir à ces agents des outils nécessaires à une bonne application des critères de qualification et d'analyse comparative des offres en vue d'une bonne attribution efficace des marchés de fourniture, des marchés de travaux et des marchés de service non consultant.

Pendant cinq jours, les participants auront à développer plusieurs modules entre autres : comment gérer les séances d'ouverture des plis ; comment faire les PV ; comment faire des analyses comparatives financières ; comment faire compte conformément à la réglementation en vigueur.

{loadmoduleid 210}

Procédant à l'ouverture des travaux au nom de son ministre,

Baoubadi Bakaï, directeur de cabinet du ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales a salué l'initiative de l'ARMP qui permettra de vulgariser les bonnes pratiques en matière d'acquisition publique dans les communes et préfectures du Togo.

« Enjeu primaire d'une bonne gouvernance, les marchés publics sont toujours au cœur des réformes en finances publiques qui visent à rationaliser les dépenses publiques, notamment celle des collectivités locales dont le nombre a évolué avec la création de 116 communes dans le cadre de la mise en œuvre du processus de décentralisation », a jouté M. Bakaï.

Au total 206 agents prennent part à cette formation de jours qui se déroule en sept sessions. Après Atakpamé, Kpalimé, Dapaong, Kara et Sokodé accueilleront les prochaines sessions prévues du 22 au 26 janvier 2018.